

Distribution de : LACHAMP

Maître d'ouvrage : MAIRIE DE LACHAMP-RIBENNES

Mende, le mercredi 27 mai 2026

Page 1/1

Lieu de prélèvement	Date et préleveur	Terrain			Laboratoire												
		Chlore total mg(Cl ₂)/L	pH unité pH	Temp. de l'eau °C	Bactériologie					Physico-chimie							
					Bact. coli-formes n/(100mL)	Esché-richia coli n/(100mL)	Flore à 22°C n/mL	Flore à 37°C n/mL	Entéro-coques n/(100mL)	Alumi-nium µg/L	Baryum mg/L	Conduc-tivité µS/cm	Amoni-um mg/L	Nitrites mg/L	Nitrates mg/L	Dureté °f	Turbi-dité NFU
LAUBESPIN HABITATION PARTICULIERE	06/05/2026 LDA48	<0,03	6,2	11,2	0	0	51	13	0	185	0,732	89	<0,01	<0,01	3,3	3,2	1,1
Limites de qualité en gras <i>Références de qualité en italiques</i>	maximum minimum		9 6,5		<i>0</i>	<i>0</i>			<i>0</i>	<i>200</i>	<i>0,7</i>	<i>1100</i> <i>200</i>		<i>0,1</i>	<i>50</i>		<i>1</i>

Afin de faciliter la lisibilité du bulletin sanitaire, le tableau ci-dessus ne reprend qu'une partie représentative des paramètres réalisés lors du contrôle sanitaire. Néanmoins l'interprétation des résultats tient compte de la totalité des paramètres échantillonnés. La quantification exhaustive des paramètres est consultable à la demande en mairie.

Distribution en restriction d'usage permanente

Conclusions

Résultats conformes, le jour du contrôle, aux limites de qualité en ce qui concerne les paramètres microbiologiques et physico-chimiques mesurés. Il faut cependant noter la présence de turbidité et le caractère agressif de l'eau. Cette eau présente une teneur en baryum supérieure à la référence de qualité.

Interprétations

Bien que les résultats microbiologiques du contrôle soient conformes, ce réseau présente une mauvaise qualité d'eau chronique. Les restrictions d'usage permanentes sont maintenues : l'eau ne doit pas être utilisée en l'état. Il doit être fait usage impérativement d'eau de source conditionnée ou d'eau préalablement bouillie pour la boisson et les préparations alimentaires. Le détail des restrictions est consultable en mairie.

La présence en excès de turbidité indique une quantité anormale de matière en suspension. Elle peut générer des saveurs et des odeurs désagréables. Cette eau présente une teneur en baryum supérieure à la limite de qualité de 0,70 mg/l tout en restant inférieure à la valeur de 2 mg/l. Ce réseau fait l'objet d'un suivi spécifique dans le cadre du contrôle sanitaire.

Compte tenu de la présence d'aluminium à des valeurs proches de la références de qualité, ce réseau fait l'objet d'un suivi spécifique pour ce paramètre dans le cadre du contrôle sanitaire. Cette situation entraine des précautions d'usage pour les personnes dialysées.

Cette eau présente un caractère agressif, ce qui peut provoquer une corrosion sévère des tuyauteries métalliques conduisant à une augmentation des concentrations de certaines substances métalliques (plomb, cuivre, cadmium, fer...).

Préconisations

Les précautions d'usage seront maintenues tant que les mesures correctives durables n'auront pas été totalement mises en oeuvre et que la fiabilité du réseau n'aura pas été confirmée.

Vérifier le bon état des ouvrages de captage et de stockage, notamment l'infiltration d'eau de ruissellement.

Un nettoyage, une désinfection et un rinçage périodiques des ouvrages et du réseau d'adduction d'eau (chambre de captage, collecteur, bêche, réservoirs, conduites...) doit être réalisé au minimum une fois par an (article R 1321-56 du code de la santé publique), avec des produits autorisés (article R.1321-50 du même code).

Effectuer des purges sur les antennes des réseaux où l'eau ne circule pas suffisamment.

En l'absence de traitement de reminéralisation et compte tenu du caractère agressif de l'eau, il est impératif que les abonnés vérifient que les réseaux de leurs logements n'ont pas de tuyauterie en plomb. Si tel n'est pas le cas, les changer dès que possible. En attendant, il est recommandé de laisser couler une vingtaine de litres après chaque période de stagnation. Enfin, il est conseillé aux femmes enceintes et aux jeunes enfants, de consommer de l'eau embouteillée lorsqu'il y a encore présence de canalisations en plomb.